## Réouverture des écoles communales ce lundi 16 : mesures à respecter

A partir du lundi 16 novembre et jusqu'à nouvel ordre, l'enseignement bascule en code rouge.

Cela implique les dispositions suivantes :

- Par décision de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les repas chauds sont supprimés : les élèves doivent apporter leur repas, aucun repas ne sera servi.
- Le **principe des bulles par groupe classe** sera réinstauré afin de pouvoir limiter au maximum les échanges entre enfants. Nous réinstaurerons des zones ou plages horaires différentes pour les récréations.
- **Entrées et sorties**: les parents déposent et récupèrent les enfants devant la porte de l'école et ne peuvent entrer, ni se rassembler devant le bâtiment.
  - Les activités extra-muros et extra-scolaires sont suspendues.
- Afin de respecter au maximum les bulles classe lors des garderies avant et après l'école, il est demandé aux parents de récupérer leurs enfants dès la fin des cours dans la mesure du possible. L'organisation de l'étude dirigée sera également revue et limitée. Vu les absences du personnel, il se peut que nous ne puissions maintenir les garderies partout à toutes les heures. Si vous êtes en télétravail, merci de récupérer votre/vos enfants le plus vite possible.
- En cas d'absence du personnel enseignant, la fusion des classes ne sera plus possible : si aucune formule de remplacement ou d'encadrement n'est possible, une fermeture partielle pour force majeure de certaines classes pourrait être envisagée en fonction des réalités de nos enseignants.

Nous mettons tout en œuvre pour organiser cette reprise dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène recommandés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous savons que ceci peut amener des désagréments, nous vous rappelons également la possibilité d'obtenir un congé covid si votre enfant devait être gardé à la maison.

Les activités extérieures seront privilégiées, et nos locaux souvent aérés. Merci d'habiller les enfants en conséquence.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre votre Direction scolaire ou le service enseignement 068 68 14 00 – enseignement@ath.be